

## SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC

Concertation sur le projet  
d'implantation de 2 nouvelles  
Gigafactories Verkor au sein  
d'une nouvelle Zone de  
Grandes Industries (ZGI 3)  
du Grand Port Maritime  
de Dunkerque



**LES FICHES DE  
SYNTHÈSE DE  
LA CNDP**



## Les fiches de synthèse de la CNDP

# SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC CONCERTATION SUR LE PROJET VERKOR 2 ET 3 AU SEIN D'UNE NOUVELLE ZONE GRANDES INDUSTRIES (ZGI3) AU GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE

## 1. LES ENSEIGNEMENTS CLEFS DE LA CONCERTATION

La concertation préalable relative au projet d'implantation de deux nouvelles gigafactories de Verkor au sein d'une nouvelle Zone Grandes Industries (ZGI3) au Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) s'est déroulée du 2 avril au 20 mai 2025 et a été organisée par deux maîtres d'ouvrage : Verkor et le GPMD. Ce « double » projet portait en effet, à la fois sur l'aménagement par le Grand Port d'une parcelle de 70 hectares au sein d'une nouvelle plateforme industrielle, dénommée la « Zone Grandes Industries » ZGI3, et l'implantation sur la commune de Bourbourg de deux nouvelles gigafactories de production de batteries électriques de l'entreprise Verkor, lui permettant ainsi d'augmenter sa production annuelle de 40 GWh<sup>1</sup>.

Cette nouvelle consultation s'inscrit dans un territoire qui a vu de nombreuses concertations<sup>2</sup> et débats publics sous l'égide de la CNDP se succéder, voire se chevaucher ces cinq dernières années, générant une certaine saturation du public, voire d'acteurs. Il s'agit également du 3e projet de gigafactories produisant des batteries électriques en 3 ans, implantés en outre sur des parcelles adjacentes : la première usine de Verkor en cours de construction, et celle de ProLogium, positionnées de part et d'autre des deux nouvelles gigafactories envisagées par Verkor.

Si les acteurs du territoire se sont mobilisés durant ces sept semaines, participant activement aux

différentes modalités, en revanche la participation du public s'est plutôt concentrée au niveau des débats mobiles et rencontres de proximité, limitant de facto les débats approfondis et pluriels qui auraient pu éclairer davantage les citoyens sur les enjeux.

Ce déficit de participation a toutefois été compensé par la diversité et la pertinence des questions et contributions, et des réponses apportées par les co maîtres d'ouvrage ou intervenants. Globalement, les modalités de concertation ont ainsi été complémentaires, tant dans leur format que dans leur répartition spatiale et publics touchés, et la participation, avec près de 800 personnes rencontrées sur 7 semaines, a été tout à fait honorable.

Le principe et l'utilité de cette concertation ont peu été questionnés, ou à la marge, au travers de quelques interrogations relatives à la succession ou à la superposition des procédures de participation sur le territoire.

Les participants ont surtout questionné les impacts territoriaux du projet et les enjeux cumulés avec d'autres projets locaux, plutôt que les caractéristiques du projet lui-même. L'opportunité de ce dernier a ainsi été abordée sous l'angle de la transition énergétique et l'avenir de l'électromobilité en général, et de la filière batterie en particulier. Les citoyens et acteurs du

<sup>1</sup> Ces 40 GWh viendraient ainsi s'ajouter aux 16 GWh attendus de la première gigafactory en cours de construction.

<sup>2</sup> Il a fait l'objet depuis les cinq dernières années, d'une douzaine de concertations (dont 5 usines de très grande

*envergure dans le secteur de la batterie électrique) et 2 débats publics sous l'égide de la CNDP, dont le dernier concernait la construction d'une paire d'EPR2 sur le site de Gravelines qui s'est achevé en début d'année 2025.*

territoire lui apportent leur soutien, affirmant son importance en matière de redéploiement industriel, de décarbonation du territoire, de son rôle au sein de la « vallée de la batterie » et de pourvoyeur d'emplois. Ainsi, c'est donc davantage la pérennité et la « durabilité » du projet, et la nécessaire diversification des activités du territoire dans un contexte de concurrence internationale qui ont été questionnées.

Sur un territoire très marqué par la désindustrialisation, le sujet de l'emploi a suscité une attente forte mais nuancée, interrogeant la pérennité de la filière et les enjeux de reconversion professionnelle et de formation, initiale et continue. Les participants ont insisté sur l'importance de favoriser l'inclusion et l'accessibilité dans l'emploi pour divers groupes, notamment les jeunes, les femmes et les personnes peu ou pas qualifiées. La nécessité de partenariats entre entreprises, collectivités locales et institutions éducatives a également été soulignée pour valoriser les talents locaux et s'engager sur le long terme. La question d'équité territoriale s'est par ailleurs manifestée avec force lors des débats mobiles à Calais ou Boulogne-sur-Mer qui possèdent une attractivité moindre.

Selon les participants, l'impact environnemental doit être considéré à une échelle élargie, au regard du processus de réindustrialisation en cours, tant en matière de maîtrise des risques industriels et de santé humaine, de pollution atmosphérique, d'atteintes aux milieux naturels et leurs mesures compensatoires, que de la gestion globale des ressources (en eau, électricité, ressources rares...). Dans un territoire où les usages de l'eau sont multiples – agriculture, industrie, loisirs – une gestion raisonnée et durable sera essentielle pour éviter tout impact sur la disponibilité ou la qualité de cette ressource. La gestion des déchets, notamment la durée de vie et le recyclage des batteries, est un sujet récurrent. La perte de terres agricoles et naturelles due à l'industrialisation, engendrant une réduction de la biodiversité et des écosystèmes locaux, est également un sujet de préoccupation.

Les risques naturels et technologiques constituent un autre point important. Les risques naturels, tels que les inondations et la submersion marine, sont particulièrement préoccupants pour ce territoire de polder. Avec le développement

industriel et le changement climatique, ces risques pourraient s'accroître. Par ailleurs, les risques technologiques, incluant le risque nucléaire avec le développement envisagé de la centrale de Gravelines, les accidents industriels comme les incendies, et les rejets de substances dangereuses nécessitent des mesures de sécurité renforcées et des plans d'urgence robustes pour protéger les communautés locales.

Il convient de noter qu'à l'heure actuelle, le choix de format du produit et de chimies utilisées lors du processus de fabrication ne sont pas encore définis. Ils seront ainsi adaptés en fonction des besoins exprimés pour les applications des futurs clients de Verkor. Ce dernier a simplement indiqué, au cours de la concertation préalable, qu'il est possible que les futures gigafactories servent à la fois pour le marché automobile et pour le stockage stationnaire (notamment pour les énergies renouvelables comme le solaire ou l'éolien). Les enjeux environnementaux et en matière de risque industriel devront ainsi faire l'objet d'études ultérieures une fois le choix des formats et chimies définitivement arrêtés.

Bien que les nouvelles installations industrielles soient éloignées des habitations, leur impact se fait déjà sentir, notamment par l'augmentation du trafic routier. Le développement économique prévu pose des défis majeurs en termes d'urbanisme, de logement, et d'infrastructures. Il apparaît nécessaire d'anticiper les besoins en logement et en mobilité sur un bassin de vie élargi, incluant le Calaisis et le Boulonnais, pour accompagner l'arrivée de milliers de professionnels.

Ainsi, des enjeux majeurs en matière de mobilité ont été relevés. Le trafic routier accru, notamment des poids lourds, représente un défi pour des infrastructures de transport déjà saturées et donc inaptes à faire face à l'ampleur du développement prévu. Les participants ont par ailleurs exprimé à la fois de l'attente et du scepticisme face aux initiatives visant à réduire la dépendance à la voiture individuelle, comme les usines sans parkings. La nécessité de renforcer la multimodalité portuaire, notamment en ce qui concerne le fret ferroviaire, a été soulignée. Enfin, le besoin d'un maillage renforcé en transports en commun sur tout le bassin de vie, intégrant véritablement les communes de la communauté urbaine de Dunkerque, élargi notamment au

Calais et au Boulonnais, a été fortement relayé. En réponse à ces besoins, la Région, a annoncé, lors de la réunion de partage des contributions, la création d'une ligne de bus entre Grand-Calais et la zone industrielle dès janvier 2026 et travaille à l'amélioration de la desserte TER sur le littoral.

La question du logement est particulièrement sensible, avec une tension déjà existante sur le marché local, une flambée des prix et une pénurie de logements abordables. Le développement des locations de type Airbnb a également été pointé comme un facteur aggravant cette tension

Verkor devra veiller, s'il décide de poursuivre son projet, à prendre en compte de façon précise les préoccupations exprimées par les uns comme par les autres, préoccupations dont il est rendu compte par la garante dans le bilan, en association avec les acteurs du territoire, dont la mobilisation doit permettre d'apporter des réponses dans des délais compatibles avec le développement industriel accéléré du territoire. Le GPMD quant à lui pourra utilement compléter les points soulevés.

## 2. LES PRINCIPALES DEMANDES DE PRÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA GARANTE FORMULÉES À L'ISSUE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Le tableau ci-dessous présente les demandes de précisions et recommandations que la garante formule à la fin de la concertation préalable. Les responsables du projet, lorsqu'ils vont publier leur réponse au bilan de la garante, avec les enseignements de la concertation, sont invités à répondre à ces différents points. Le tableau qui a été transmis aux maîtres d'ouvrage afin qu'ils puissent répondre se trouve en annexe du bilan de la garante.

### Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations

Suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse	
1.	<b>(GPMD)° Préciser les mesures compensatoires environnementales, leur optimisation et intégrant des mesures de gestion des eaux pluviales. Préciser les impacts sur les implantations agricoles.</b>
2.	<b>(Verkor) Préciser les caractéristiques des formats et chimies utilisés dans le processus de fabrication en présentant les impacts sur l'environnement et les risques technologiques.</b>
3.	<b>(Verkor) Préciser les mesures prises en matière de réduction de l'impact sur la pollution de l'air, pour la préservation de la ressource en eau et la mutualisation avec les autres acteurs du territoire, de recyclage des batteries pour minimiser les impacts environnementaux et les choix retenus au niveau de l'approvisionnement en matières premières.</b>
4.	<b>(Verkor) Veiller à permettre des recrutements favorisant l'inclusion et l'accessibilité dans l'emploi pérenne pour divers groupes, notamment les jeunes, les femmes et les personnes peu ou pas qualifiées et valorisant les talents locaux.</b>
Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participant.e.s.	
1.	<b>Réaliser des réunions publiques de « reddition des comptes »</b> sur le territoire, à la suite de la réponse au bilan de la garante de la concertation préalable publiée par Verkor et le GPMD.
2.	<b>Mettre en place un comité de suivi consultatif</b> , instance plénière de concertation, pour accompagner le développement du projet en associant l'ensemble des acteurs et des représentants du grand public, des associations, notamment environnementales... Ce comité de suivi se fera en liaison avec les instances des autres projets.

3. **Poursuivre les échanges avec l'ensemble de la population et des parties prenantes** en présentant rapidement un calendrier et des principes de modalités de participation, dans la cadre de la concertation continue, préalablement présentés à la CNDP.
4. **Inscrire la concertation continue dans le temps de restitution des études et d'ateliers au fur et à mesure de l'avancement du projet.**
5. **Veiller à une information et une communication nourrie des études et des temps d'échanges sur un territoire élargi, associant l'ensemble des publics.**